



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 24AOUT 2016

Une fin de mois d'août couleur rouge écrevisse

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Oubliées, les quelques averses du week-end et la fraîcheur qui les accompagnait. Si la température maximale oscillait entre 25 et 26 degrés samedi et dimanche, elle avait déjà bondi à plus de 31 degrés lundi à Bordeaux, pour grimper jusqu'à 36,5 °C hier après-midi. Le phénomène est semblable à Pau, où le thermomètre a escaladé 14 degrés depuis les 21,1 °C relevés localement samedi. Il y faisait 35 degrés hier au plus chaud.

1 Une grosse chaleur qui dure plus longtemps que prévu

Alors que la cuisson des épidermes sous un ciel uniformément bleu était censée être brève, l'épisode sera en fait le fil rouge de la semaine. Il s'étirera « au moins jusqu'à vendredi », selon le bulletin publié hier par Météo France. Dans le Sud-Ouest mais aussi plus largement dans tout l'Hexagone.

Traduction immédiate : la carte de vigilance mise en ligne par Météo France a nettement changé de teinte dominante hier à 16 heures. Alors que le vert (pas de vigilance) et le jaune (premier degré) se partageaient l'Hexagone, le jaune a gagné

les deux tiers du pays, et l'orange (deuxième degré) a fait son apparition en Île-de-France et dans six départements du Nord-Est.

C'est à Mont-de-Marsan que la surchauffe sera la plus impitoyable, avec 38 degrés

point du jour. « Elles se situeront entre 18 et 20 degrés, et les maximales atteindront régulièrement 35 à 38 degrés. Cet épisode de canicule sera particulièrement sensible dans les zones urbaines, avec des minimales dépassant les 20 degrés », ajoute Météo France. À ce niveau de température, la sensation de fraîcheur est toute relative en fin de nuit.

2 Des minimales élevées malgré des nuits longues

Un tel « score » des températures minimales est un phénomène assez inhabituel dans la deuxième partie du mois d'août, quand les nuits s'allongent. Demain à l'aube, on pourrait ainsi relever 21 degrés à Bordeaux et friser les 20 degrés à Angoulême, en

Charente, et à La Rochelle, en Charente-Maritime. Les maximales vont faire figure de brutes épaisses, surtout à l'intérieur des terres : aux alentours de 35-36 degrés à Angoulême aujourd'hui, au moins 35 degrés à Bordeaux aujourd'hui et demain, des pointes à 37 degrés dans le Lot-et-Garonne et en Dordogne...

C'est peut-être à Mont-de-Marsan, dans les Landes, que la surchauffe sera la plus impitoyable, avec une envolée vers les 38 degrés dans les deux jours qui viennent. Dans le quart Sud-Ouest, seuls la Côte basque, le sud littoral des Landes et les rivages de la Charente-Maritime échapperont à la sensation d'écrasement.

3 Pénible en ville pour le retour au travail

C'est en ville que s'activer de jour comme de nuit s'avérera le plus pénible. Le phénomène des îlots de chaleur y est bien documenté : en l'absence de végétation, la pierre, la tuile, l'ardoise comme le bitume emmagasinent la chaleur toute la journée, ce qui peut faire grimper la température de plusieurs degrés localement.

Ces matériaux font ensuite office de radiateurs toute la nuit en se refroidissant très lentement. Ce phéno-

mène va être subi par nettement plus de monde que lors des précédents épisodes caniculaires. En cette dernière semaine d'août, de nombreuses personnes ont repris le chemin du travail, voire des bouchons pendulaires - dans un sens le matin, dans l'autre l'après-midi. Les déplacements dans des véhicules non climatisés et dans les transports en commun risquent de manquer d'agrément...

4 Des épisodes caniculaires vers la fin du mois d'août

Cette canicule sur la semaine correspondra peut-être au coup de chaud le plus marqué de l'été.

À la mi-juillet, le thermomètre a par exemple affiché un pic de 40,3 °C à Mont-de-Marsan, de 38,5 °C à Bordeaux et de 35,6 °C à Agen, mais la vague brûlante n'avait pas excédé deux journées au-dessus des 35 degrés. Cela étant dit, de fortes températures dans la deuxième partie du mois d'août ne sont pas exceptionnelles.

On en a fait l'expérience récente du 20 au 23 août 2011, du 15 au 21 août 2012 et du 29 au 31 août 2015.

Plus tardif encore, l'épisode du 6 au 11 septembre 2014 avait cuit la partie sud du pays à l'étouffée.

5 Les risques d'incendie encore plus élevés

Dans cette situation météo, le massif forestier reste sous haute surveillance. Lundi, Pierre Dartout, le préfet de la Gironde, a replacé le département en vigilance orange incendies. La situation est également

hautement inflammable dans le département des Landes et en Lot-et-Garonne pour la partie du massif des Landes de Gascogne qui y est incluse, ainsi que dans le Fumelois. L'absence de vent constitue la seule consolation des pompiers pour les jours à venir. Elle fait en revanche le malheur des urbains, qui auraient terriblement besoin d'une brise salvatrice pour alimenter les courants d'air...

L'été plus chaud que la moyenne

Cette vague de chaleur un peu inattendue par son ampleur va définitivement faire basculer l'été 2016 dans la catégorie tongs et tee-shirt. Vendredi dernier, le premier bilan établi par Météo France esquissait déjà la perspective d'une période plus chaude que la normale entre le 1^{er} juin et la fin août.

Jusqu'à maintenant, l'écart de température par rapport aux moyennes saisonnières n'était pas vraiment significatif dans le Sud-Ouest. Il va probablement prendre un peu plus d'ampleur.

Mais, plus que par le niveau des températures, l'été 2016 se distinguera par sa sécheresse, les précipitations ayant été très rares dans la région depuis la mi-juin (après un printemps très arrosé). Il faudra peut-être patienter jusqu'au week-end pour bénéficier de quelques orages dont la végétation et les cultures ont bien besoin. Le prisme français n'est pas déformé par rapport aux observations pratiquées de par le vaste monde. Le mois de juillet a été le plus chaud jamais enregistré à la surface de la planète depuis le début des relevés, en 1880. Les records tombent mois après mois, année après année. Comme prévu...



Les cultures ont largement souffert cet été. PHOTON L. LAISO

Les ouvriers affrontent la chaleur coûte que coûte

CHANTIERS La température a dépassé les 35 degrés hier à Bordeaux. Un climat rude, notamment pour ceux qui travaillent à même le macadam

Des pelles mécaniques, des amoncellements de gravier et des hommes qui suent à grosses gouttes. Au mois d'août, les chantiers se multiplient dans la capitale girondine. Au niveau de la barrière du Médoc, ils sont des dizaines à affronter les fortes chaleurs pour assurer les travaux d'aménagement de la future ligne D du tramway.

Prendre des précautions

Des voitures à perte de vue roulent au ralenti sur le bitume bouillant du boulevard du Président-Wilson. Ce mardi après-midi, les températures dépassent les 35 degrés, et le vacarme des klaxons, mêlé à la pollution, rend l'atmosphère irrespirable.

Au milieu de ce ballet, pourtant,

des hommes en gilet jaune s'activent autour d'engins de chantier. « C'est pesant. Nous devons porter des chaussures de sécurité, un casque et un pantalon. Heureusement, nous avons la permission de travailler en manches courtes, avec un simple tee-shirt », se console Alain, chef de chantier pour l'entreprise de bâtiment Sade.

Pour ne pas prendre de risques, l'entreprise encourage la prudence. « Nous recevons quotidiennement des packs d'eau de la part de Sade, nous n'avons qu'à demander. Ils distribuent également de la documentation pour inciter à la prudence. Il est très important de s'hydrater », rapporte Alain. De leur côté, les ouvriers appliquent les consignes à la lettre.

« J'ai déjà bu quasiment 2 litres d'eau. Je m'équipe également de lunettes de soleil pour atténuer la réverbération du soleil sur le sol et je me couvre la tête », témoigne Florian, qui travaille comme canalisateur. La circulation, les gaz d'échappement et le bruit du centre-ville accentuent la dureté de la tâche. Mais ce n'est pas là le seul inconvénient.

Les tracas du centre-ville

L'été, les ouvriers démarrent généralement les chantiers tôt dans la matinée afin de moins subir les pics de chaleur. Mais, dans le centre de Bordeaux, cela s'avère plus compliqué. « Nous démarrons à 8 heures le matin. L'idéal serait de commencer vers 6 heures, mais les riverains se plain-

draient du bruit. Je les comprends, à leur place je n'aimerais pas être réveillé si tôt, et les machines sont bruyantes », explique Florian.

L'équipe fait des semaines de 39 heures et ne peut augmenter le nombre de ses pauses dans la journée. « Nous devons impérativement terminer pour jeudi. Le carrefour est très emprunté, les délais sont serrés. Nos supérieurs de Sade se montrent compréhensifs, nous avons augmenté les équipes pour que chacun accomplisse moins de tâches à la fois », assure Alain.

Dans leur dur labeur, les ouvriers de la barrière du Médoc peuvent tout de même compter sur le soutien de la population. « Vous êtes admirable, quel courage », lance ainsi une passante. De quoi donner du courage pour terminer l'ouvrage.

Victor Gascouat-Begards

LES MAXIMALES HIER

CHARENTE-MARITIME : 37,2 °C à Nuaillé-sur-Boutonne (record pour une dernière décade d'août, battant les 36,2 °C du 25 août 2001). Il a aussi fait 34,6 °C à La Rochelle.

CHARENTE : 37,9 °C à Tusson (record pour une dernière décade d'août, battant les 37 °C du 25 août 2001). Il a fait 36,7 °C à Angoulême

GIRONDE : 39,1 °C à Belin-Béliet (record pour une dernière décade d'août, battant les 37,3 °C du 21 août 2011, record aussi pour un mois d'août, battant les 38,5 °C du 17 août 2012, mais les mesures sont seulement effectuées depuis 2006, donc le record est peu significatif). Il a fait 36,6 °C à Bordeaux.

DORDOGNE : 36,4 °C à Périgueux (battant les 33,9 °C du 29 août 2015).

LANDES : 38,1 °C à Dax (le record pour une dernière décade d'août est de 39,3 °C, le 21 août 2011) et à Rion-des-Landes. Il a fait 37,7 °C à Mont-de-Marsan.

LOT-ET-GARONNE : 34,9 °C à Mauvezin-sur-Gupie et à Fargues-sur-Ourbise. Il a fait 33,8 °C à Agen

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : 37,4 °C à Bustinçe-Iriberry. Il a fait 33,8 °C à Bayonne (le record pour une dernière décade d'août est de 38,6 °C le 21 août 2011) et 35,4 °C à Pau.

Valls promet une baisse d'impôts pour les PME

FISCALITÉ L'impôt sur les sociétés devrait descendre à 28 %, selon le Premier ministre

« Pour les PME [NDLR : petites et moyennes entreprises], il y aura une baisse à 28 % de l'impôt sur les sociétés, sur une partie de leur bénéfice », a déclaré Manuel Valls dans un entretien accordé à « L'Express » paraissant aujourd'hui. Actuellement, le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) est de 33,3 % dans l'Hexagone, avec un taux réduit de 15 % jusqu'à 38 120 euros de bénéfice annuel pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 7,63 millions d'euros.

La réforme proposée par Bercy prévoit donc de créer une tranche supplémentaire, appliquée aux bénéfices compris entre 38 120 euros et un plafond intermédiaire, non précisé. Selon « Le Monde », ce plafond pourrait être compris entre 50 000 et 70 000 euros. La mesure, qui s'appliquera sur les résultats de 2017, ne sera pas effective avant 2018.

« L'objectif, d'ici à 2020, est de baisser l'impôt sur les sociétés à 28 % pour tout le monde », rappelle Matignon. Un taux qui correspond à peu près à la moyenne européenne. Outre le taux réduit de l'IS, le gouvernement prévoit « un allègement supplémentaire des cotisations sociales des indépendants à faible revenu ne bénéficiant pas du CICE [NDLR : crédit



Manuel Valls veut « continuer de redonner du pouvoir d'achat aux Français ». PHOTO AFP

d'impôt pour la compétitivité et l'emploi] et une « mesure spécifique » pour le secteur non lucratif, souligne Manuel Valls. Le CICE sera pour sa part porté de 6 % à 7 % de la masse salariale pour les salaires ne dépassant pas 2,5 fois le smic.

Et les ménages ?

Interrogé sur les éventuelles baisses d'impôt accordées aux ménages, le Premier ministre assure en revanche que les arbitrages « sont liés aux perspectives de croissance » et « n'ont pas encore été rendus ». « Nous voulons continuer de redonner du pouvoir d'achat aux Français », souligne néanmoins Manuel Valls, évoquant « différentes pistes », comme « poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu » ou « augmenter la prime d'activité ».

Les éleveurs et Lactalis renouent le dialogue

AGRICULTURE Des représentants des organisations de producteurs et du géant laitier se réuniront demain à Paris. Le blocage se poursuit néanmoins

« Nous nous sommes engagés conjointement à ce que les présidents des organisations de producteurs puissent rencontrer très vite, jeudi matin [demain, NDLR], les représentants de Lactalis pour débattre du niveau de prix acceptable pour le producteur », a déclaré Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA (1). Elle s'exprimait à l'issue d'une rencontre à la préfecture, hier, à Laval (53), entre les représentants des syndicats et ceux de Lactalis. La réunion de Paris se tiendra à la Maison du lait.

Au cours de la rencontre à la préfecture, qui a duré près de deux heu-

res, « nous avons eu des débats vifs mais avec la volonté conjointe de sortir de cette crise », a indiqué Christiane Lambert.

« Nous aviserons »

Néanmoins, malgré cette promesse d'une réunion demain à Paris entre des représentants des éleveurs et Lactalis, les agriculteurs maintiennent la pression et poursuivaient hier soir le blocage, entamé la veille, du géant laitier, accusé d'acheter le lait aux producteurs à un prix trop faible. Ce blocage « est prévu pour durer jusqu'à vendredi », a précisé Christiane Lam-

bert. En fonction de l'issue de la réunion, nous aviserons », a-t-elle assuré.

Pour rappel, depuis lundi soir, des producteurs de lait occupent un rond-point baptisé « la honte du lait », à proximité de l'usine Lactalis à Changé, près de Laval. Après avoir lancé l'action, les Mayennais, relayés hier dans la journée par quelque 200 agriculteurs des Pays de la Loire, ont repris le siège en soirée. La relève sera assurée aujourd'hui par les Bretons, attendus dès 5 heures du matin.

(1) Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.



Des producteurs de lait occupent un rond-point baptisé « la honte du lait ». AFP

Santé : « Attention aux médicaments bonbons »

PHARMACIES Framboise, citron, cappuccino... les laboratoires multiplient les médicaments aromatisés. La députée Michèle Delaunay (PS) s'inquiète des risques de surconsommation

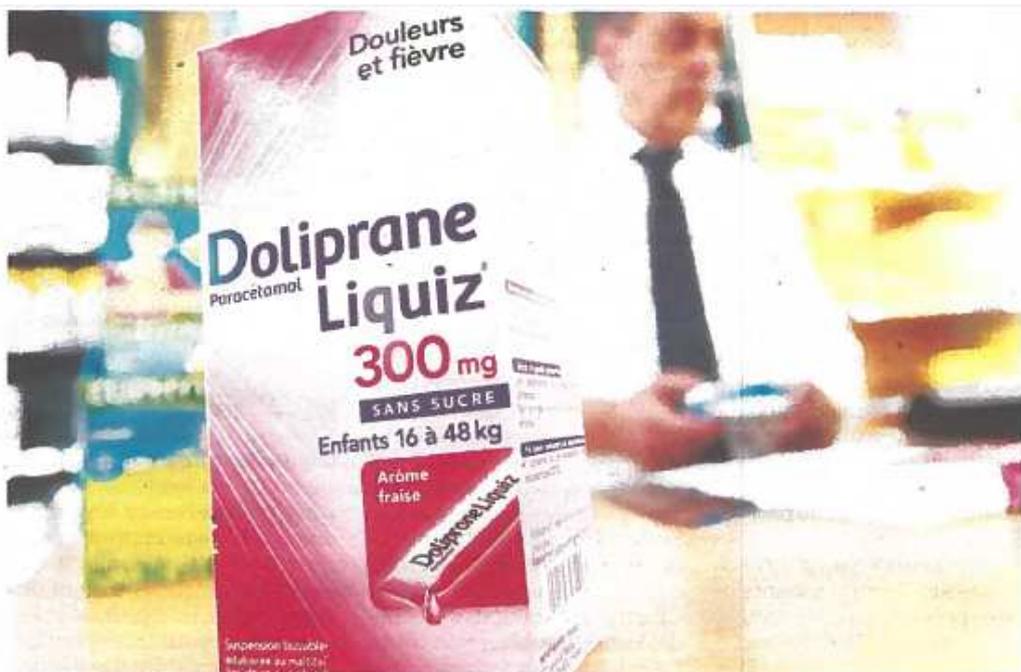
JULIEN ROUSSET
jrousset@sudouest.fr

Qu'il est bon, ce sirop ! Et ces granulés en sachets, quelle saveur ! Framboise, citron, caramel : les laboratoires rivalisent de créativité pour rendre plus douce, au palais, la consommation de médicaments en vente libre dans les pharmacies. « S'il peut être pertinent de donner une saveur agréable pour les enfants en bas âge, afin de parvenir à les traiter, il n'est en revanche pas souhaitable que des médicaments pour grands enfants et adultes deviennent un produit de consommation marketing, avec un choix de goûts à la carte », écrit Michèle Delaunay, ancienne ministre déléguée aux Personnes âgées, dans la lettre qu'elle a adressée le 15 août à la ministre de la Santé, Marisol Touraine.

La députée bordelaise explique : « Un médicament n'a de valeur thérapeutique. Ce n'est pas une friandise ! Avec ces goûts attrayants, on rend des médicaments séduisants, au risque d'oublier que certaines substances actives, en cas de surconsommation, sont toxiques. Je comprends qu'on neutralise le goût désagréable d'un médicament, mais pourquoi vouloir absolument le rendre sapide ? »

« Paracétamolmania »

Et la députée d'égrener quelques exemples glanés sur les rayons des pharmacies, en vente libre : « Saveurs fraise (Smecta, Ipsen), cappuccino (Efferalgan, Upsa), framboise (Fervex, Upsa)... Les industriels du médicament veulent sur vendre, au risque de pousser à la surconsommation. Je suis particulièrement inquiète face à ce que j'appelle une "paracétamolmania" : certaines personnes en prennent tous les jours, ça devient routinier. Or une consommation excessive de paracétamol peut avoir des effets très graves. Elle expose, par exemple, à des risques de dégâts hépatiques aigus. »



Michèle Delaunay estime qu'il faut encadrer le marketing des laboratoires. PHOTO THIERRY DAVID / SUD OUEST

« Je crains qu'on ne finisse par oublier que le médicament n'est pas un produit comme les autres » (Thierry Guillaume)

médicaments insiste beaucoup plus sur les arômes que sur le nécessaire respect de la dose. Et les grandes affiches de pub pour ces produits, qu'on peut voir dans le métro, me posent un problème. »

Fin 2015, l'UFC-Que choisir avait fait connaître sa perplexité face à certaines campagnes d'affichage vantant des « Efferalgan cappuccino » ou des « Efferalgan vanille-fraise » : « Ces granulés sont présentés comme des encas

à consommer n'importe où. Sur ces affiches, on voit un jeune cadre en costume qui prend les transports en commun avec sa boîte d'Efferalgan cappuccino aussi naturellement que s'il transportait sa petite Thermos de café... Le paracétamol présente peu d'effets indésirables à doses normales. Mais les problèmes surviennent rapidement en cas de surdoses », explique l'association de consommateurs sur son site Internet.

« Utiles dans certains cas »

« Encore tout récemment, une dame m'a dit qu'elle avait surpris sa petite-fille, âgée de 2 ans, en train d'essayer de récupérer un remède dans un tiroir, parce qu'elle le trouvait bon et qu'elle en voulait encore... », explique Thierry Guillaume, pharmacien à Lormont (33) et président de la Chambre syndicale des pharmaciens de Gironde.

C'est lui qui a alerté Michèle Delaunay, au début de l'été, sur les possi-

bles effets pervers d'une présentation de plus en plus attractive de médicaments en libre-service. « Je ne suis pas contre le marketing. Mais je crains qu'on ne finisse par oublier que le médicament n'est pas un produit comme les autres et qu'un mésusage peut avoir des conséquences graves. »

Dans le débat soulevé depuis quelques jours par la lettre de Michèle Delaunay, quelques pharmaciens ont émis des réserves, rappelant que les médicaments aromatisés peuvent être fort utiles pour des personnes âgées qui ont du mal à déglutir ou lors d'angines douloureuses. Michèle Delaunay n'en disconvient pas : « D'ailleurs, je ne vise pas, dans ma démarche, les pastilles pour la gorge. »

L'Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable, l'Alifa, a de son côté rappelé que « les médicaments aromatisés sont contrôlés par l'Agence nationale de sécurité du médicament ».

La production céréalière sacrifiée

AGRICULTURE

La moisson de blé 2016 est au plus bas et plonge les céréaliers charentais dans la crise

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Alors que le malaise des producteurs de lait occupe le champ médiatique, un grand secteur d'activité de l'agriculture se fait tout petit. Les céréaliers souffrent en silence. Le bulletin conjoncturel des rendements d'août de l'Agreste, service statistique du ministère de l'Agriculture, est tombé dans une quasi-indifférence. Les moissons sont catastrophiques, notamment en blé dur et tendre. Du jamais vu depuis trente ans.

Dans la torpeur de Vervant, près de Mansle, Didier Paziot regarde son baromètre, désarmé. 35 °C, 38 °C, 33 °C... Ce céréalier prend son mal en patience. En 2016, il a récolté 43 quintaux par hectare (q/ha) de blé tendre contre 68 q/ha en 2015. Sur ses quelque 80 hectares de cultures dédiées à la consommation humaine, le maïs et le tournesol ne rééquilibrent pas ce triste record. Exploitant à sec, c'est-à-dire sans utiliser d'irrigation, il n'a pas d'autre choix que de voir toutes ses productions étouffer sous la chaleur.

Un printemps peu lumineux

Didier Paziot n'est pas le seul concerné. Partout, et notamment dans les grandes plaines céréalières du nord de la France, les récoltes de blé sont largement inférieures aux moyennes quinquennales. La faute à un printemps particulièrement pluvieux et peu ensoleillé. La luminosité n'a pas dépassé les 60 % sur ces mois précieux. Sans oublier les gelées tardives du mois de mai, il n'en fallait pas plus pour meurtrir les espoirs. « L'humidité a aussi favorisé le



L'horizon du céréalier Didier Paziot reste assombri. Les récoltes de maïs ne pourront pas compenser les pertes en blé. PHOTO T. LEBREUVAUD

développement des maladies du blé, explique Didier Paziot. J'ai passé deux fois plus de fongicides que les années passées. »

Ironie du sort, les pays voisins européens se trouvent, quant à eux, en surproduction, ce qui fait chuter les cours mondiaux. Résultat : « un rendement quasi nul et des prix au plus bas. On ne pouvait pas imaginer pire », souffle l'agriculteur charentais. Aujourd'hui, au mieux, Didier Paziot pourra vendre son blé tendre à 150 €/t. « Dans les meilleures années, ça pouvait atteindre les 230 €/t », se souvient-il.

Des années « yo-yo »

La Chambre d'agriculture ne peut que constater et inciter les exploitants à faire connaître leurs difficultés. « La récolte de blé tendre est à

moins 30 %, le blé dur à moins 50 %, chiffre Emmanuel Guionnet, élu grandes cultures à la Chambre d'agriculture de la Charente. Oui, ce rendement peut avoir des conséquences dramatiques pour certains céréaliers. » Une moisson calamiteuse face à des charges qui, elles, ne baissent pas, pourrait donc entraîner la faillite. « On avait mis en place une cellule de soutien pour les éleveurs. C'est possible que l'on fasse pareil pour les céréaliers », poursuit l'élu.

Impuissants, les exploitants sont tributaires d'une météo de plus en plus instable d'une année sur l'autre. « On fait le yo-yo, commente Didier Paziot. La culture céréalière est trop aléatoire. » Alors pour s'en sortir, il faut varier. « On s'est lancé dans la culture de lentilles, avouet-il. Ça marche plutôt bien. On va aussi essayer le

QUE PRÉVOIT LE GOUVERNEMENT ?

Fin juillet, à l'approche des résultats, le Conseil des ministres a décidé de lancer un plan d'aide au secteur des grandes cultures afin d'alléger la trésorerie des producteurs en difficulté. Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a annoncé des mesures fiscales, le report de cotisations sociales et des mesures spécifiques sur le remboursement de la TVA. Des dispositifs de garantie des

prêts par la Banque publique d'investissement et de l'année blanche bancaire, mis en place dans le cadre du plan de soutien à l'élevage, ont été étendus au secteur des grandes cultures.

Enfin, des reports de paiement des cotisations des producteurs en difficulté auprès de leurs caisses de Mutualité sociale agricole (MSA) seront également autorisés.

pois chiche. » La solution n'existe pas même si certains gestes peuvent s'avérer salutaires. « La coopérative régionale agricole de Mansle va nous faire des avances sur les cultures. Financièrement, ça va nous aider. »

Didier Paziot garde néanmoins es-

poir. Aller manifester devant la préfecture, non merci. Après vingt-cinq ans d'agriculture, « j'ai encore foi dans mon métier. » Une seule chose pourrait venir à bout de ses convictions. « Une autre année comme ça et on lâche tout », soupire-t-il.

Sueurs froides pour le festival Coup de chauffe

SÉCURITÉ Dans un contexte national tendu, cette manifestation de rue (qui se tiendra en centre-ville le week-end des 3 et 4 septembre) fait l'objet de toutes les attentions

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Comme tous les festivals de l'été, Coup de chauffe n'échappe pas aux interrogations sur la manière d'assurer la sécurité. Depuis l'attentat de Nice, le 14 juillet dernier, les manifestations publiques font l'objet de toutes les attentions des pouvoirs publics. Mais à dix jours du coup d'envoi, les choses ne sont pas tout à fait calées. « On a la sensation d'un certain flottement dans l'organisation », remarque une source proche du dossier au sein des services de l'État. Une réunion préparatoire a eu lieu hier entre les organisateurs et la police de Cognac. Il faudra attendre vendredi pour connaître plus précisément le dispositif mis en œuvre le samedi 3 et dimanche 4 septembre.

Un délai qui étonne, tant le contexte post-attentat est tendu. La Braderie de Lille avait ainsi été annulée au début du mois par la maire, Martine Aubry estimant que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies. Toutes proportions gardées, à Cognac, le feu d'artifice de la Croix Montamette avait fait l'objet d'une méticuleuse préparation avant le 25 juillet.

Plusieurs facteurs de risque

Aujourd'hui, les conditions exactes de la tenue du festival sont relativement obscures. « Il n'y a rien à dire là-dessus », selon Stéphane Jouan. Le directeur de l'Avant Scène, qui gère Coup de chauffe, ne souhaite ni polémiquer ni évoquer le dispositif de sécurité. « Bien sûr, on met tout en œuvre, consent-il à déclarer. On fait ça depuis vingt-deux ans, et



25 compagnies assureront 106 représentations de rue pendant deux jours. PHOTODIARCHIVES ANNELECAUD

on n'a jamais pris ça par-dessus la jambe. » Le sous-préfet dévoilera vendredi ses exigences pour la tenue de la manifestation. « Les directives du gouvernement prévoient que nous soyons dans une posture de vigilance sur ce genre de manifestations, explique Jean-Yves Le Merrier. Actuellement, on étudie le dossier et on regarde tout. »

Car Coup de chauffe réunit plusieurs facteurs de risque. D'abord, il s'agit d'une manifestation de rue. Cette 22^e édition se déroulera au Jardin public et dans le parc François-1^{er}, qui sont des lieux relativement contrôlables. En revanche, plusieurs spectacles seront proposés à même la rue, avec la difficulté de gérer un espace ouvert, comme cela fut démontré tragiquement à

Nice. « Il n'y a pas eu de fouilles jusqu'à présent et le festival n'a jamais été mis sous clé car sa philosophie est d'être ouvert sur la ville », explique Audrey Amarguella, responsable de communication de l'Avant Scène.

Guérilla urbaine à Aurillac

Alors si la préfecture le demande, le festival aura-t-il les moyens d'employer plus d'agents de sécurité sur certains événements ? « On fera tout pour que Coup de chauffe ait lieu en fonction des paramètres qui nous seront demandés pour assurer la sécurité du public, des artistes et des employés », assure-t-on. Mais il sera impossible d'installer des plots en béton comme ce fut le cas cet été pour les férias, car des zones trop

vastes seraient concernées pour des spectacles très ponctuels.

L'autre facteur de risque vient du précédent d'Aurillac. La ville accueillait le Festival international de théâtre de rue et a assisté, vendredi dernier, à des scènes de guérilla urbaine : alors que des festivaliers manifestaient contre des mesures de sécurité jugées trop drastiques, la manifestation avait dégénéré en affrontements après la venue de casseurs. Du côté du commissariat de Cognac, on assure « être particulièrement attentif et mobiliser l'ensemble des forces policières ».

Et cela même si Aurillac et Cognac peuvent difficilement être comparées, avec 100 000 festivaliers pour la première et dix fois moins pour l'autre.

La campagne en mal de médecins

■ Les communes rurales ont du mal à recruter des médecins ■ A Mareuil, en Dordogne, les élus ont posé une banderole au bord de la route ■ D'autres passent par des cabinets de recrutement, Facebook et même TF1.



Une banderole de la dernière chance en bord de route. Jean-Paul Couvy, président de la CDC Dronne-et-Belle, et Alain Ouïste, maire de Mareuil, tentent le tout pour le tout.

Photo Quentin Petit

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Le message s'affiche au bord de la D939, qui relie Périgueux et Angoulême. D'immenses lettres noires comme un cri du cœur, sur un panneau de 4 mètres sur 1,50 mètre: «Recherche médecins.» Sur cet axe, filent 8.000 véhicules par jour. Dont l'un pourrait avoir à son bord le futur médecin de la maison de santé pluridisciplinaire de Mareuil-sur-Belle (24). C'est du moins ce qu'espèrent Alain Ouïste, le maire de cette commune à deux pas de la Charente, et Jean-Paul Couvy, président de la communauté de communes (CDC) Dronne-et-Belle. Les deux élus sont à l'initiative de cette campagne de recrutement originale pour trouver les généralistes qui pourraient venir exercer dans leur maison de santé toute neuve: «On s'est dit qu'on allait tout essayer. Faire comme ce garçon qui n'arrivait pas à trouver du travail et qui a passé une annonce sur des pancartes à

par 3. Au moins, ça se voit!» Dénicher un médecin est tellement difficile pour les communes rurales que tous les moyens sont bons pour y parvenir.

Banderoles, salons et cabinets de recrutement

Mareuil-sur-Belle, 1.090 habitants, en sait quelque chose. Elle comptait six médecins il y a peu de temps. Mais depuis deux ans, un seul généraliste y exerce encore et il voudrait partir à la retraite à la fin de l'année. «Dans l'idéal, on aurait besoin de trois médecins. Le territoire concerné excède la commune, englobe environ 5.000 habitants», fait observer Alain Ouïste. Du travail donc, il y en a. Salles d'attente et cabinets qui sentent encore la peinture fraîche sont prêts à accueillir les praticiens qui voudront bien venir consulter dans la maison de santé où sont déjà installées une orthophoniste, trois infirmières, une kiné et une podologue. Depuis le 1^{er} janvier 2015 et l'ouverture de la structure, impossible pourtant de trouver un seul homme de l'art. «On est passé par la Caisse primaire d'assurance-ma-

ladie, on a envoyé des lettres aux facultés de médecine, fait paraître des encarts dans des revues médicales, contacté les bureaux des internes des hôpitaux...», liste Jean-Paul Couvy. Ils ont même participé deux fois à des salons de recrutement spécialisés à Paris. Las. Alors, depuis deux semaines, les élus ont affiché deux banderoles, l'une dans chaque sens de la D939, à deux points différents. Coût de l'opération: 500 euros. Moins cher qu'un cabinet de recrutement. Une solution que la CDC Dronne-et-Belle a envisagée en désespoir de cause en début d'année. Ces cabinets qui fleurissent en ce moment sont rémunérés par les collectivités en recherche de praticiens. «Leur devis s'élevait à 15.000 euros par médecin. Mais nous, on avait dit que l'on ne paierait qu'au résultat», signale Jean-Paul Couvy. Bien leur en a pris. Car le médecin roumain que leur a envoyé le cabinet de recrutement n'a jamais réussi à trouver grâce aux yeux du Conseil de l'ordre des médecins - institution qui doit donner son accord lors d'un tel recrutement. «Nous n'avons pas compris ce qu'il s'est passé, le comportement du Conseil nous a sem-

blé incohérent. Il va falloir qu'on les rencontre afin de savoir ce qu'ils veulent», regrette Alain Ouïste. Le médecin roumain est reparti fin avril. Et avec lui l'espoir de voir un nouveau praticien s'installer bientôt à Mareuil. En Charente, les communes ne manquent pas non plus d'imagination pour se lancer à la recherche de leur médecin. Mornac, qui n'a plus de toubib depuis 5 ans, a partagé une petite annonce... sur Facebook. «Les déserts médicaux, c'est aussi sur le Grand-Angoulême», tient à dire Francis Laurent, le maire qui, dès la rentrée, va relancer les recherches pour installer deux praticiens dans la maison de santé, inaugurée en mars 2016. «De jeunes internes sont venus nous voir, intéressés. Mais cela s'est arrêté là, il faut qu'ils finissent leurs études de toute façon.»

Des annonces sur TF1

A Saint-Genis-d'Hiersac, on a eu une autre idée: participer à SOS Villages, l'opération lancée par l'équipe de Jean-Pierre Pernaut sur TF1. Cette année, pour la première fois, cette foire aux petites annonces de la ruralité consacrait une rubrique à la recherche de médecins. «J'ai eu deux réponses» signale Michèle Gaillard, le maire «un médecin malgache et une Algérienne nous ont envoyé leurs CV mais je n'ai plus eu de nouvelles depuis.» A Saint-Genis, le temps presse pourtant: le docteur Le Toux qui exerce depuis au moins 25 ans dans la commune, part en retraite fin mars 2017 au plus tard. «Avec les nouveaux lotissements, on devrait atteindre bientôt le millier d'habitants. Les cabinets alentours sont surchargés, ne prennent plus de nouveaux patients. C'est nécessaire et vital d'avoir un médecin ici.» Ver-teuil également s'est prêtée au jeu de l'annonce sur TF1.fr. Mais après le pataqués autour de son local et le

A Montignac, il jette l'éponge

«On se sent abandonné.» Marie-Claude Dobigny, 68 ans, était une patiente du docteur Emmanuel Laroche depuis plus de 15 ans. Aussi, quand celui-ci a soudainement fermé son cabinet de Montignac pour le pont du 14 juillet, ça a été un choc. «C'était un excellent praticien, un diagnosticien formidable. On a su peu à peu qu'il rendait leur dossier à ses patients mais il n'a jamais eu le courage de nous dire qu'il arrêtait.» Pour le maire également, la surprise a été un peu dure à avaler: «On est très mécontent de la manière dont ça s'est passé. On a appris qu'il partait en découvrant la mise en vente de son cabinet sur "Le Bon Coin"», regrette James Chabauby, qui a écrit au docteur Laroche: «Son épouse m'a répondu qu'il ne s'en sortait plus, qu'il n'avait plus de temps pour lui.» Le départ brutal du docteur Laroche a été d'autant plus mal vécu que ce médecin, qui exerçait depuis 18 ans à Montignac, était un enfant de la commune. Mais cette décision met aussi en lumière les difficultés d'exercice dans les petites communes: «Il nous avait souvent traités n'être plus à l'aise avec cette façon d'exercer la médecine, avoir trop de contraintes, trop d'heures de travail. Nous, on comprend, on aurait juste aimé un au revoir, ça ne coûte pas grand-chose, assure encore son épouse LAROCHE, 68 ANS ET 2 ENFANTS, ancienne patiente. Le docteur Laroche continue ses consultations externes en tant qu'allergologue à l'hôpital de Barbezieux. Etablissement qui a confirmé en outre qu'à compter du 1^{er} septembre, le praticien exercera à plein temps comme salarié dans ses murs. Sans préciser à quel poste. Contacté via le secrétariat de sa consultation d'allergologie, Emmanuel Laroche n'a pas souhaité répondre à nos questions.

départ vers Ruffec des deux médecins roumaines venus s'y installer, Claudy Seguinat, le maire, assure que «l'espoir de trouver s'amenuise.» Pourtant, la commune offre le loyer pendant trois ans à qui voudra bien venir y exercer: «Cela reste mon gros souci, mais on ne peut pas non plus se plier aux demandes parfois exorbitantes de certains candidats, soupire Claudy Seguinat. Je ne vais pas risquer de mettre ma commune dans le rouge pour y installer un médecin.» Car, loi de l'offre et de la demande oblige, les maires font parfois face à des médecins qui pensent pouvoir pousser le bouchon. A Mareuil-sur-Belle, on a connu cela: «Une médecin cubaine nous avait approchés. En contrepartie, elle voulait non seulement ne pas payer de loyer pour son cabinet et en plus être logée gratuitement sur la commune avec des exigences très élevées sur le standing du logement», raconte Alain Ouïste. Sans compter que certains font aussi jouer la concurrence entre villages. Mareuil a ainsi perdu il y a deux ans un médecin, parti vers une autre commune qui lui proposait des conditions d'exercice plus attractives. «Alors, on essaie tout», sourient les édiles. Banderoles en bord de route et partages Facebook n'ont pas fini d'appeler au secours: «Même si pour l'instant, cela fait surtout venir les journalistes», remarque Jean-Paul Couvy. Encore une manière de faire écho.

«Plein de jeunes veulent être médecins à la campagne»

«On ne veut plus exercer seul. Dans une maison médicale, c'est convivial, on peut prendre des congés et discuter des dossiers avec des confrères.» Pour cette jeune interne en première année à l'hôpital de Girac à Angoulême, qui préfère rester discrète, ce qui rebute dans la fonction de médecin de campagne c'est la charge de travail: «On sait qu'on va devoir travailler beaucoup une fois installé. Mais de là à finir à 22h tous les jours, il y a une limite. Beaucoup de jeunes veulent être médecins de campagne mais plus

personne ne veut se tuer à la tâche.» Jean-Marc de Lustrac, maire de Vars et par ailleurs médecin à Girac, a bien saisi ce que recherchent ses jeunes confrères: «Je discute avec les jeunes généralistes. Ils veulent être regroupés, partager leur exercice dans un même lieu... C'est en comprenant leur souhait qu'on sait comment les attirer.» A Vars, la future maison médicale pluridisciplinaire, a déjà ses trois médecins: «Il y a une méthode à observer pour ne pas se retrouver avec une coquille vide», note Jean-Marc de Lustrac. Il faut

s'adapter à la loi du marché. Actuellement, 9 médecins sur 10 veulent être salariés. Il faut donc donner tous les moyens d'être attractifs.» Celui qui est aussi vice-président du syndicat de pays du Ruffécois a donc mis en place une ingénierie spécialisée pour ce projet de maison de santé, qui s'accompagne de la création d'un pôle de santé Saint-Amant-de-Boixe/Vars. La maison médicale a obtenu l'agrément de l'ARS et son permis de construire sera déposé à la rentrée.

■ Allemande installée en France depuis 10 ans et à Cognac depuis 5 ans, Julia Hasse est passée du métier d'architecte à celui de photographe ■ Avec brio, elle suit notamment les grands chantiers en cours.



Des exemples de son travail: d'une expertise comptable à Marennes...



... en passant par le complexe aquatique des Vauzelles..



... aux vitraux de la maison Prunier pour le packaging de la marque.
Photos Julia Hasse et Alexandra Chassant

Julia Hasse, l'architecte devenue photographe

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

Sa vie est une suite de choix. Clairs, déterminés, tranchés. Le premier l'a conduite vers des études d'architecture à Aix-la-Chapelle, en Allemagne, son pays de naissance. Le deuxième lui a fait préférer la France en 2006, pour vivre sa première expérience professionnelle, guidée à la fois par l'amour d'un homme et du pays. Le troisième, en 2011, fut de changer de métier en même temps qu'elle s'installait à Cognac, de ne plus dessiner des maisons mais de les prendre en photos.

Julia Hasse, 36 ans, est photographe d'architecture. Elle travaille dans un grand quart sud-ouest de la France, parfois au-delà. «Je suis très heureuse d'avoir pu lier mes deux passions», résume la jeune femme qui s'est constituée depuis cinq ans un réseau de clients fidèles : «Je ne démarché plus vraiment. Je suis confortée dans mon choix», explique celle qui a eu le droit à plusieurs minutes d'antenne sur France 3 en mars dernier, lors de la diffusion d'un numéro de «Des Racines et des ailes», consacré au fleuve Charente.

Le «délic» comme elle le nomme c'est son déménagement à Cognac fin 2011. «Mon compagnon a été muté. Je me suis dit que c'était le moment pour me lancer à mon compte. J'ai toujours fait de la photo, un univers qui me fascine,



Julia Hasse suit le chantier du pôle ludique et sportif des Vauzelles depuis le début.

Photo F. B.

une passion transmise par mon père. J'ai choisi de me spécialiser dans la photo d'architecture, c'était évident», détaille Julia Hasse qui avoue que son premier métier lui ouvre des portes : «On me dit souvent "Ça nous intéresse votre regard d'architecte". Et puis je ne suis jamais perdue sur un chantier.» Pendant les cinq ans durant lesquels Julia Hasse a exercé le métier d'architecte, elle travaille pour une

agence spécialisée dans les constructions bois, les maisons passives, du côté de Saint-Etienne. «Avant de partir j'ai fait une exposition avec des photos des réalisations de l'agence, ma première exposition», raconte celle qui a suivi des formations à la Nikon school, un centre de formation spécialisé à Paris. En arrivant en Charente, Julia Hasse débarquait en terre inconnue. «Je n'avais aucun réseau, j'ai

démarché et c'est en m'adressant au CAUE [Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, NDLR] que j'ai pu saisir une première opportunité. J'ai travaillé sur un projet qui consistait à documenter en 50 photos le patrimoine architectural du département», souligne la photographe qui a découvert des piscines, des théâtres, des maisons, des écoles, même des silos... des construc-

tions d'intérêt du XX^e siècle dont certaines ont disparu. Cette exposition «Regards» qui s'est élargie à la Charente-Maritime, a connu un vrai succès voyageant dans toute la France.

«Grand et beau projet» pour la maison Prunier

«Ce fut une chance énorme, professionnellement mais aussi pour découvrir la Charente», raconte Julia Hasse qui a enchaîné les missions depuis : «Je réalise des suivis de chantiers pour des architectes, je fais des photos de patrimoine, des photos touristiques. Actuellement je suis immergée dans un grand et beau projet pour la maison de cognac Prunier. J'ai passé du temps dans la maison de la lieutenance qui leur appartient. J'avais le champ libre pour des clichés qui vont servir à une nouvelle gamme de produits destinés au marché hors taxe.»

La photographe se frotte parfois à l'événementiel : «Ça me change. Pour une photo d'architecture, il faut du temps pour cadrer, composer l'image. Couvrir un événement, il faut réagir très vite, saisir des moments. C'est un contraste intéressant, mais je veux rester spécialisée en architecture, c'est mon domaine.»

www.architectimage.com

■ EAU ET ÉLECTRICITÉ

Châteaubernard: kits gratuits pour faire des économies



Pierre-Yves Briand, maire, présente le kit qui sera distribué vendredi.

Photo CL

Pour être éligible à l'acquisition d'un kit hydro-économe, il faut être en situation de précarité énergétique», explique Christophe Gourguès, l' élu chargé de la communication sur l'opération d'envergure nationale de distribution gratuite de matériels économiseurs d'eau et d'électricité, à laquelle adhère la mairie de Châteaubernard.

Ces kits seront distribués gratuitement aux personnes à revenus plafonnés, ce vendredi à la mairie, de 8 heures à 16 heures. Les dispositifs comprennent une douchette et deux aérateurs-régulateurs de flux, à fixer au nez des robinets. «De quoi économiser jusqu'à 30% de sa consommation annuelle d'eau», précise l' élu.

Dans la foulée, un lot de cinq ampoules électriques basse consommation sera envoyé au domicile de ces personnes aux revenus modestes. «Il s'agit surtout d'initier le public à une réflexion sur le développement durable», explique Éric Liaud, maire-adjoint aux affaires sociales.

«Les statistiques de consommation des abonnés, enregistrées par le syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement de Cognac (Sieaac), indiquent déjà une baisse significative de consommation d'eau des foyers, depuis plusieurs années, grâce aux politiques incitatives d'économie des ressources naturelles», note Pierre-Yves Briand, le maire. Cette action complémentaire de la mairie, financée entièrement par Écolife, le délégataire des fournisseurs d'énergie d'une part, et des pollueurs industriels d'autre part, va dans le sens de la politique environnementale que nous appliquons».

«On est prié d'amener avec soi tout document justifiant de ses revenus, comme la feuille d'impôt ou l'attestation de CMU. Cette initiative fait suite à une rencontre avec Écolife, partenaire de l'Ademe, au dernier salon des maires», conseille enfin Christophe Gourguès.

Site internet: Ecoilifevous.fr

Rentrée sous haute surveillance

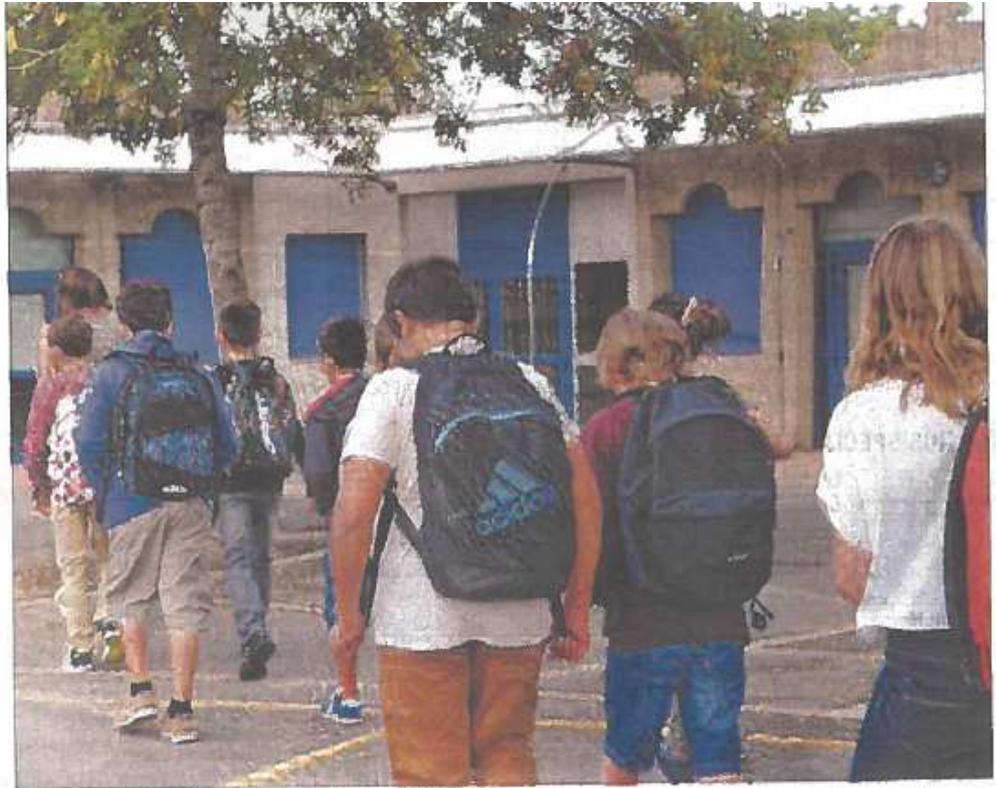
■ A quelques jours de la rentrée, trois ministres détaillent aujourd'hui les mesures prises pour assurer la sécurité des écoles

■ Dans une France traumatisée par une série d'attentats jihadistes depuis un an et demi.

Les ministres de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem, de l'Intérieur Bernard Cazeneuve et de l'Agriculture Stéphane Le Foll –dont dépendent les lycées agricoles-- feront le point sur des mesures dont beaucoup ont déjà été annoncées. Pendant l'été, une circulaire datée du 29 juillet adressée aux préfets et aux recteurs énumérait plusieurs dispositions, qui s'ajoutaient à de précédents textes publiés après les attentats du 13 novembre.

Dans cette circulaire, les ministres de l'Éducation et de l'Intérieur qualifient de «*priorité absolue*» la sécurité des écoles et des établissements scolaires. «*Les récents attentats et le contexte de menace terroriste imposent une vigilance renforcée et nécessitent d'assurer sur l'ensemble du territoire la mise en œuvre effective des mesures particulières de sécurité*», ajoutent-ils.

Les enseignants font partie des nombreuses cibles citées par le groupe État islamique (EI). Dans



Les écoles sont considérées comme des cibles potentielles de l'État islamique et seront particulièrement surveillées.

Photo AFP

un numéro de novembre 2015, Dar-al-Islam, la revue francophone de propagande de l'EI, appelait à «*combattre*» et «*tuer*» les fonctionnaires de l'Éducation nationale, «*des ennemis d'Allah*» qui «*enseignent la laïcité*» et sont «*en guerre ouverte contre la famille musulmane*».

Une école a déjà été la cible d'un attentat en France: en mars 2012, Mohamed Merah avait abattu, au nom du jihad, un enseignant et trois enfants d'une école juive à Toulouse, devant l'établissement puis dans la cour. «*Tout le monde sait qu'un établissement est une cible possible, n'importe où*», tout comme «*un train ou un centre commercial*», relève Philippe Tournier, secrétaire général du principal syndicat des chefs d'établissement, le SNPDEN. «*C'est un risque qui existe mais je pense que les éta-*

blissements sont mieux préparés qu'ils ne l'ont jamais été, c'est une réalité».

Ne pas se laisser surprendre

À l'approche de la rentrée le 1er septembre, il déplore cependant qu'on demande aux personnels de «*digérer nombre de choses qui sont hors de leur portée*». Les établissements n'ont pas de crédit supplémentaire pour embaucher, ou faire des travaux, ajoute-t-il.

Parmi les principales mesures de sécurité annoncées cet été figure l'organisation obligatoire de trois exercices de sécurité au sein des établissements (contre deux jusqu'à présent), dont un simulant un attentat avec intrusion. Les autorités académiques doivent veiller à la mise à jour des

répertoires téléphoniques des chefs d'établissement et des inspecteurs afin que toute alerte puisse être rapidement transmise. Sera testé la veille de la rentrée l'envoi d'une alerte par SMS. «*Une attention particulière sera portée aux abords*» des écoles pour «*renforcer la surveillance sur la voie publique*» et «*éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves*», ajoutait le texte, répétant ainsi les consignes données fin 2015. Il s'agit également d'«*améliorer les capacités de résilience de la communauté scolaire, c'est-à-dire la capacité à ne pas se laisser surprendre et à avoir les bonnes réactions*».

Les ministres veulent ainsi augmenter le nombre de personnels d'encadrement (chefs d'établissement, inspecteurs, etc.) formés à la gestion de crise.

Baisse d'impôt pour les PME

Le gouvernement a confirmé hier un geste pour les petites et moyennes entreprises (PME) dans le budget 2017, laissant planer le doute sur une baisse d'impôt pour les ménages.

«**P**our les PME, il y aura une baisse à 28% de l'impôt sur les sociétés, sur une partie de leur bénéfice», a déclaré Manuel Valls dans un entretien accordé à L'Express, paraissant aujourd'hui.

Cette mesure avait été évoquée fin juin par François Hollande, qui n'avait toutefois pas donné de précision chiffrée sur l'ampleur du geste fiscal.

Le Premier ministre, en dévoilant une série de mesures destinées à renforcer l'attractivité de Paris après le Brexit, avait pour sa part évoqué un alignement à terme de l'impôt sur les sociétés (IS) sur la moyenne européenne, soit 28%.

Le taux d'IS est actuellement de 33,3% en France, avec un taux réduit de 15% jusqu'à 38.120 euros de bénéfice annuel pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 7,63 millions d'euros.

Ce niveau est régulièrement critiqué par les organisations patronales, qui assurent ne pas être en mesure de concurrencer les entreprises basées dans des pays à la fiscalité plus clémente, comme l'Irlande (12,5%) ou le Royaume-Uni (20%).

L'annonce faite par M. Valls «*va dans le bon sens*», a réagi le président de la CGPME, François Asselineau, tout en soulignant que la mesure, qui s'appliquera sur les résultats de 2017, ne sera visible qu'à partir de 2018. «*Le Premier ministre dit par ailleurs que le taux de*

28% ne s'appliquera qu'à une partie des bénéficiaires. On attend donc de savoir de quelle partie on parle», a-t-il ajouté.

L'organisation patronale avait réclamé ce week-end une baisse de l'IS à 25% pour toutes les entreprises et un taux réduit de 12,5% pour les bénéficiaires réintégrés au capital des PME, afin que ces dernières retrouvent «*des forces en capitaux propres*».

La baisse d'IS promise par le gouvernement s'intègre dans un mouvement d'allègement de charges et d'impôts pour les entreprises, engagé en 2014, avec le pacte de responsabilité. La dernière tranche, en 2017, porte sur cinq milliards d'euros.

Croissance nulle

Outre le taux réduit d'IS, le gouvernement prévoit «*un allègement supplémentaire des cotisations sociales des indépendants à faible revenu ne bénéficiant pas du CICE*» et une «*mesure spécifique*» pour le secteur non-lucratif, indique M. Valls à L'Express.

Le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), dispositif phare du pacte de responsabilité, sera pour sa part porté de 6% à 7% de la masse salariale, pour les salaires allant jusqu'à 2,5 fois le Smic. Interrogé sur les éventuelles baisses d'impôts pour les ménages, le Premier ministre assure en revanche que les arbitrages «*sont liés*



Le Premier ministre, Manuel Valls, a acté une baisse d'impôt pour les PME. Photo AFP

aux perspectives de croissance» et «*n'ont pas encore été rendus*».

«*Le président de la République et moi-même voulons continuer de redonner du pouvoir d'achat aux Français*», souligne néanmoins M. Valls, en évoquant «*différentes pistes*», comme «*poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu*» ou «*augmenter la prime d'activité*».

François Hollande avait déclaré le 14 juillet que cette éventuelle nouvelle baisse des impôts, qui sera in-

tégrée au projet de budget 2017, ne pourrait intervenir que si le gouvernement avait la «*certitude*» d'une croissance d'au moins 1,7% l'an prochain.

• Mais les mauvais résultats en terme de croissance au deuxième trimestre (0%, après 0,7% au trimestre précédent) ont compliqué la donne pour le gouvernement, qui a indiqué qu'il attendrait la fin du mois d'août pour prendre sa décision.

Le projet de Nicolas Sarkozy

Baisse massive d'impôts, thématique de l'identité, réduction de l'immigration... Voici les principales propositions de l'ancien Président dans son livre «Tout pour la France».

■ TRAVAIL

- Le temps de travail hebdomadaire ne sera plus soumis aux 35 heures. Le temps supplémentaire sera fixé en accord avec les salariés, et par référendum d'entreprise qui deviendra «la norme».
- Report progressif de l'âge de départ à la retraite (63 ans en 2020, 64 ans en 2025). Les régimes spéciaux de retraite seront supprimés.
- Suppression de 300.000 postes de fonctionnaires. Un départ à la retraite sur deux ne sera pas remplacé. Les futurs fonctionnaires ne bénéficieront pas des allocations familiales.

■ ÉCONOMIE

- Suppression «immédiate» de l'impôt sur la fortune.
- Réduction des dépenses publiques à hauteur de 100 milliards d'euros.
- L'impôt sur le revenu sera diminué de 10% dès 2017.

■ JUSTICE-SÉCURITÉ

- Rétablissement des «peines-planchers». La peine sera automatiquement majorée dès la 4^e condamnation.
- Baisse de la majorité pénale à 16 ans contre 18 actuellement. Des prisons spécifiques seront dédiées aux mineurs.

- Les individus fichés «S» seront placés en centre de rétention, et les étrangers expulsés.

■ IMMIGRATION

- Sarkozy prône «l'assimilation républicaine» des populations issues de l'immigration. Il appelle à un nouveau pacte d'assimilation, préalable à tout séjour de longue durée ou aux demandes de naturalisation.
- Le délai pour une demande de naturalisation passera d'ailleurs à 10 ans de résidence contre 5 ans actuellement.

■ LAÏCITÉ

- Tout signe d'appartenance religieuse sera prohibé dans les écoles, universités, administrations et lieu de travail.
- Fin des menus de substitution dans les cantines scolaires
- La réforme de l'islam de France, passera par une révision des prérogatives du CFCM (Conseil français du culte musulman). L'institution culturelle créée par Nicolas Sarkozy aura la légitimité d'habiliter les imams (sous contrôle du ministère de l'Intérieur).

■ EDUCATION-SANTÉ

- La réforme des collèges et des rythmes scolaires sera revue,



Le livre de Nicolas Sarkozy résume son programme pour 2017.

Photo AFP

- tandis que le temps passé à l'école sera augmenté de 25% pour les élèves comme les enseignants. Un «CP+» (cours préparatoire+) sera créé pour les élèves avec de fortes lacunes.
- La généralisation du tiers-payant sera abrogée. La rémunération des médecins se fera à l'acte, et par secteur géographique, favorisant ceux qui exercent en déserts médicaux.

■ EUROPE

- Un nouveau traité européen sera proposé: il s'agira de recentrer les compétences de l'Europe, assurer une présidence stable à la zone euro - de préférence assurée par un Français et un Allemand- stopper l'élargissement de l'Union, rappelant que la Turquie n'y a toujours pas sa place.